



## AUGMENTATION DU CAPITAL

La Banque Nationale Agricole « BNA » informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration réuni le 04/04/2018 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur une augmentation de capital social de 16 000 000D à effectuer par incorporation de réserves, et ce par l'émission de 3 200 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. Cette augmentation portera le capital social de la banque de 160MD à 176MD.